



Date de dépôt : 2 novembre 2022

Rapport du Conseil d'Etat **au Grand Conseil sur le rapport annuel 2021 de la Fondation** **Ecllosion**

Le présent rapport retrace l'activité et la situation financière de la Fondation Ecllosion du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Les tâches de la Fondation relèvent de la politique publique L – Economie et emploi, et plus particulièrement du programme L04 « Promotion économique et tourisme ».

Pour mémoire, l'indemnité de fonctionnement octroyée à la Fondation Ecllosion n'a pas été renouvelée, et cette dernière ne bénéficie plus d'une indemnité financière depuis le 1^{er} janvier 2021. La loi 12645 modifiant la loi 12496¹ accordant des indemnités et une aide financière de fonctionnement au dispositif de soutien aux entreprises prévoit la dissolution de la Fondation Ecllosion.

L'intégration des activités de la Fondation Ecllosion dans la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) s'appuie sur la nécessité de répondre à la nouvelle dynamique de convergence des technologies. En effet, les acteurs des sciences de la vie vont désormais au-delà des projets de recherche et se lancent sur des produits et services qui intègrent des nouvelles techniques, notamment dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'ingénierie de précision, des nanotechnologies, de l'internet des objets, de la médecine personnalisée et du logiciel. A titre

¹ Loi accordant des indemnités et une aide financière de fonctionnement à des organismes d'aide et de promotion des entreprises pour les années 2020 à 2023 : a) la Fondation d'aide aux entreprises (FAE) b) la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) c) l'Office de promotion des industries et des technologies (OPI).

d'exemple, l'innovation au niveau médical intègre de plus en plus des technologies issues de la biotechnologie, de l'informatique et des nanotechnologies. La convergence de ces domaines d'expertise représente un enjeu pour le développement économique.

1. Présentation et rappel des activités de la Fondation Ecllosion

La Fondation Ecllosion est une fondation de droit public. Elle a été créée en 2013 suite à l'adoption de la loi concernant la Fondation Ecllosion, du 16 novembre 2012. Elle aspirait à transformer le fort potentiel d'innovation régional dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois. Pour ce faire, elle a soutenu des projets de création d'entreprises viables par la mise à disposition de compétences, d'infrastructures et de financements.

Il est à relever que les projets de start-up dans le domaine des sciences de la vie sont caractérisés par des cycles de développement longs, comprenant 4 phases d'essais cliniques très exigeantes. En outre, le taux de réussite des projets dans ce domaine est très faible, puisque moins de 10% des projets atteignent le marché (taux d'attrition élevé).

La Fondation Ecllosion s'appuyait sur un conseil scientifique et économique. Ce dernier a joué un rôle essentiel dans la définition des plans de développement à accomplir pour la validation des applications et a apporté un soutien par le biais d'un réseau multidisciplinaire, indispensable pour anticiper les différents enjeux précliniques, cliniques et réglementaires visant les projets liés au domaine des sciences de la vie.

En outre, la Fondation s'appuyait sur un réseau d'experts issus des instituts de recherche, de sociétés actives dans le domaine pharmaceutique, des entreprises de la biotechnologie, ainsi que des investisseurs spécialisés.

A noter qu'elle disposait également de moyens financiers pour assurer un financement d'amorçage aux sociétés incubées, sous forme de prêt.

2. Activités de la Fondation Ecllosion en 2021

Le processus de soutien de la Fondation Ecllosion était composé des 3 étapes suivantes:

- Etape 1 La Fondation Ecllosion travaillait avec les porteurs de projets innovants dans le domaine de la médecine humaine pour déterminer rapidement le potentiel de leur innovation et en estimer les chances de succès à travers des processus de développement complexes caractéristiques de cette industrie. Si, après une première analyse, le projet présentait un intérêt, alors il passait à l'étape 2.
- Etape 2 La Fondation Ecllosion mobilisait ses ressources pour analyser de manière plus détaillée le potentiel et les possibilités de développement en fonction de critères thérapeutiques, industriels, réglementaires et commerciaux. Cette phase, qui impliquait la participation de nombreux experts, se terminait en cas de succès.
- Etape 3 Les porteurs du projet réalisaient les premières étapes de « validation du principe thérapeutique » grâce aux ressources et équipements mis à leur disposition au sein de l'incubateur. En cas de succès des expériences, la Fondation Ecllosion soutenait le lancement de la start-up.

La Fondation proposait les 3 types de prestations suivantes :

- Les Services hébergement : ils consistaient à la location d'espace incluant des laboratoires à des sociétés qui n'étaient plus accompagnées par la Fondation Ecllosion;
- Incubation hébergement : il s'agissait d'un accompagnement des start-up issues du domaine des sciences de la vie qui requéraient de l'espace avec des laboratoires et un accompagnement par un coach spécialisé;
- Financement : cette prestation consistait à accompagner la société, notamment en lui fournissant des prêts pour financer différentes analyses.

L'année 2020 a été marquée par la crise de la COVID-19. Bien que ralenti par cette crise, le développement des projets n'a pas été impacté de façon majeure. Cependant, certains jalons de création de valeur ont subi un décalage de quelques mois sur le premier semestre 2021 en raison de la fermeture de certains laboratoires imposée par les autorités. C'est la raison pour laquelle la Fondation Ecllosion a prolongé le contrat d'incubation de 7 projets jusqu'à la fin du premier semestre 2021, sans nouvel apport financier.

En 2021, le Conseil de fondation de la Fondation Ecllosion a œuvré pour préparer le transfert des activités d'accompagnement des start-up issues du domaine des sciences de la vie vers la FONGIT et a pris les dispositions nécessaires au processus de dissolution de la fondation.

Ainsi, la FONGIT assure dorénavant le suivi de 6 start-up qui avaient bénéficié du soutien de la Fondation Ecllosion.

Concernant le suivi des créances de la Fondation Ecllosion à l'égard des start-up, une convention a été rédigée entre l'Etat de Genève, la Fondation Ecllosion et la FONGIT pour assurer leur suivi jusqu'à leur échéance. Elle entrera en vigueur lors de l'adoption de la loi sur la dissolution de la Fondation Ecllosion par le Grand Conseil. Au 31 décembre 2021, le montant des créances s'élevait à 1 667 829 francs.

3. Résultats financiers

2021 a été une année particulière pour la Fondation Ecllosion dans la mesure où le contrat de prestations la liant à l'Etat de Genève est arrivé à son terme en 2020 et qu'il n'a pas été renouvelé. Ainsi, la Fondation Ecllosion n'a pas reçu l'indemnité financière de 1 470 150 francs pour l'année 2021.

En 2021, la Fondation Ecllosion a réalisé un chiffre d'affaires de 431 415 francs, dont 333 250 francs de prestations refacturées aux start-up. En 2020, la part du chiffre d'affaires lié à la refacturation de prestations s'élevait à 408 745 francs.

Les charges salariales et les frais de recrutement se sont élevés à 124 794 francs. En 2020, elles s'élevaient à 401 085 francs. Cette baisse est due à la réduction de personnel suite à la décision de non-reconduction du soutien financier de l'Etat à la Fondation Ecllosion. Le loyer et les frais d'infrastructure se sont élevés à 365 716 francs.

La Fondation Ecllosion termine l'année sur une perte de 104 907 francs.

4. Conclusion

Comme évoqué précédemment, dans le but de renforcer les synergies entre les différents acteurs du dispositif de soutien aux entreprises et d'apporter une plus grande cohérence entre les entités dudit dispositif, en tenant compte du principe de convergence des technologies, il a été décidé de transférer les activités de la Fondation Ecllosion au sein de la FONGIT.

Ce transfert d'activités a permis, à budget constant, de consacrer une partie des moyens actuels au développement d'un nouvel axe de soutien au travers de prestations financières dédiées au financement de l'innovation, tout en préservant le soutien aux start-up issues du domaine des sciences de la vie.

Dans le cadre de ce transfert des activités vers la FONGIT, de nombreuses réunions de coordination ont déjà eu lieu, et une convention entre l'Etat de Genève, la Fondation Eclosion et la FONGIT a été établie pour le suivi des créances.

Actuellement, la FONGIT assure la continuation de l'accompagnement de 6 projets (Abologix Sàrl; Adiposs SA; Endotelix Diagnostics Sàrl; Kylys Sàrl; MPC Therapeutics SA; Vesta Biosciences Sàrl). Par ailleurs, la FONGIT a concrétisé la collaboration avec l'Université de Genève pour l'utilisation de ses plateformes et la mise à disposition des laboratoires.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

Le président :
Mauro POGGIA

Annexe : Rapport annuel 2021



RAPPORT ANNUEL

2021





TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
INTRODUCTION	6
MISSION ET ORGANISATION	7
Mission	7
Conseil de Fondation	8
Conseil Scientifique et Economique	9
Equipe	10
SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS	11
Jalons de la création de valeur	12
Processus de soutien	14
Le processus Ecllosion	16
Les offres Ecllosion	17
Prestations de la Fondation Ecllosion	18
RÉTROSPECTIVE 2017 – 2020	21
Résultats 2017	22
Résultats 2018	23
Résultats 2019	24
Résultats 2020	25
RÉSULTATS 2021	26
CONCLUSION	35
ÉTATS FINANCIERS	36

MOT DE LA PRÉSIDENTE

MONICA MALCARNE

Présidente du Conseil
de Fondation



2021 a été une année particulière pour la Fondation Eclosion, dans la mesure où le contrat de prestations la liant à l'Etat de Genève est arrivé à son terme à la fin de l'année 2020. La loi 12645 modifiant la loi 12496 accordant des indemnités et une aide financière de fonctionnement à des organismes d'aide et de promotion des entreprises pour les années 2020 à 2023 entraîne une optimisation du dispositif actuel de soutien aux entreprises par un transfert des activités de la Fondation Eclosion au sein de la Fondation genevoise pour l'innovation technologique (FONGIT) et prévoit la dissolution de la Fondation Eclosion. Dans le cadre de la reprise des activités d'accompagnement par la FONGIT, l'économie réalisée permet d'alimenter un fonds de financement dédié à l'innovation.

Dans le courant de l'année 2021, le Conseil de fondation a œuvré pour préparer le transfert des activités d'accompagnement des start-up issues du domaine des sciences de la vie vers la FONGIT et a pris les dispositions nécessaires à la préparation du processus de dissolution de la Fondation. La mise en œuvre d'une collaboration étroite et tripartite avec l'Etat de Genève et la FONGIT a été essentielle pour assurer d'une part la continuité du soutien aux start-up et d'autre part, le suivi des créances octroyées à ces dernières pour le développement de leur projet.

Dans ce contexte particulier, je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des actrices et acteurs qui ont contribué ces dernières années, avec la Fondation Eclosion, à l'essor de l'écosystème des sciences de la vie dans la région. Ces collaborations ont non seulement permis de créer de nombreux emplois à forte valeur ajoutée, mais ont également participé au développement d'un précieux savoir-faire.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux membres et aux anciens membres du Conseil de fondation et du Conseil scientifique pour leur appui déterminé depuis la création de la Fondation jusqu'à nos jours. Leur investissement à la cause entrepreneurial a

renforcé le secteur des sciences de la vie à Genève et a permis de consolider les liens entre les instituts de recherche et le tissu économique.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation qui se sont constamment engagés avec une énergie remarquable auprès des entrepreneuses et entrepreneurs de notre canton pour répondre à leurs différentes sollicitations. Sans leur engagement, la Fondation Eclosion n'aurait pu atteindre ses objectifs. L'équipe a su insuffler un état d'esprit qui a permis aux start-up de faire face à leurs défis avec sérénité.

Finalement, je salue la relation de confiance qui a été établie entre le Département de l'économie et de l'emploi et la Fondation Eclosion. Ce soutien durant les différentes étapes de la fondation a été essentiel.

Je me réjouis de voir que le travail de pionnier effectué par la Fondation Eclosion sera poursuivi par la FONGIT qui continuera l'accompagnement dans le domaine des sciences de la vie et renforcera les collaborations avec les instituts de recherche.

Le présent rapport d'activité est la parfaite illustration des résultats obtenus ces dernières années et c'est sur ces quelques lignes que je prends personnellement congé de vous en vous exprimant toute ma gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée.

INTRODUCTION

La Fondation Ecllosion a œuvré pour le soutien et le développement dans l'écosystème genevois du domaine des sciences de la vie pendant plus de 15 ans. À travers les années, la Fondation Ecllosion a su offrir une palette de services allant du financement de projets novateurs à l'hébergement et de l'accompagnement au coaching pour les porteurs de projets. Les prestations de la Fondation Ecllosion couvraient de multiples domaines tels que la thérapeutique, le diagnostic, la medtech, les plateformes technologiques et les services spécialisés.

Les sociétés soutenues par Ecllosion sont à la pointe de la technologie dans leurs domaines respectifs, orientés notamment vers le développement de nouveaux médicaments avec pour principales visées thérapeutiques l'oncologie et les maladies auto-immunes. D'autres start-up offraient des plateformes technologiques capables de supporter de façon innovante la découverte de médicaments. D'autres encore étaient spécialisées dans la formulation de principes actifs et dans le développement des diagnostics rapides. Toutes ces recherches répondaient à un besoin médical non encore satisfait.

MISSION ET ORGANISATION DE LA FONDATION

Mission

La mission de la Fondation Eclosion a été de transformer le fort potentiel d'innovation régionale dans le domaine des sciences de la vie en valeur économique et en emplois. La Fondation Eclosion fournissait aux entrepreneurs les ressources nécessaires entre la sortie du laboratoire et le moment où une start-up peut raisonnablement attirer du capital-risque. Les services de la Fondation Eclosion comprenaient :

- **Un soutien en compétences précliniques et cliniques, industrielles et entrepreneuriales** qui permettaient de valider scientifiquement et économiquement les applications potentielles d'une découverte.
- **Des ressources et infrastructures industrielles** pour effectuer cette validation de manière expérimentale et en faisant appel aux meilleurs experts dans le domaine.
- **L'accès aux financements nécessaires au lancement et au développement d'une nouvelle société.**

Conseil de Fondation

PROF. JEAN-DOMINIQUE VASSALLI

Président jusqu'à 2017
2017 – 2018

PROF. ROBIN OFFORD

UNIGE, Président du Conseil
Scientifique et Economique
2017 – 2021

MME MONICA MALCARNE

Présidente depuis 2017
2017 – 2021

MME CHRISTINE DEUSCHEL

Vice-Présidente
2019 – 2021

MME MICHELE OLLIER

2019 – 2020

M. JULIEN STORAÏ

2017 – 2021

M. ANTOINE GEISSBUHLER

2017 – 2021

M. JEAN-MARC LEROUX*

2017

M. FRANÇOIS NAEF

2017

M. ERNEST LOUMAYE

2017

M. FRANÇOIS CONQUET

2018

MME EMANUELA DOSE-SARFATIS

Représentante de l'Etat de Genève
2017 – 2018

M. DANIEL LOEFFLER

Représentant de l'Etat de Genève
2018 – 2021

* Jean-Marc Leroux a démissionné de ses fonctions au Conseil de Fondation en 2017 pour prendre la direction exécutive de la Fondation à partir du 1^{er} septembre 2017.

Conseil Scientifique et Economique

La direction a pu bénéficier durant ces années du soutien de son Conseil Scientifique et Economique qui a joué un rôle essentiel dans la définition des plans de développement à accomplir pour la validation des applications et apporte un soutien d'un réseau multidisciplinaire indispensable pour anticiper les différents enjeux précliniques, cliniques, réglementaires du développement en science de la vie.



PROF. ROBIN OFFORD
Président
2017 – 2021



DR. FRÉDÉRIC LEVY
Debiopharm
2017 – 2021



M. SALVATORE COFFA
2017



DR. PETER SAUSEN
Covance
2018 – 2021



M. JEAN-MARC LEROUX*
2017 – 2018



DR. OERN STUGE
Impulse Dynamics
2017 – 2021



DR. TIMOTHY WELLS
MMV
2017 – 2021



PROF. DENIS HOCHSTRASSER
UNIGE
2017 – 2021



DR. ANDREW PARKER
Zealand Pharma
2017 – 2021



PROF. OLIVER HARTLEY
UNIGE
2019 – 2021



DR. KARL-HEINZ KRAUSE
UNIGE
2017 – 2021

Équipe

De 2017 à 2021, les équipes de la Fondation Eclosion ont allié expériences entrepreneuriales, scientifiques et financières pour offrir une palette complète de services aux chercheurs venus à l'incubateur tester l'application de leurs découvertes. La direction décidait de l'entrée en matière des projets et en recommandait l'incubation au Conseil de Fondation qui avait le pouvoir de décision. Les projets étaient gérés individuellement avec la formation d'une équipe ad-hoc d'experts qui répondait aux besoins scientifiques, techniques et commerciaux du domaine visé.

DR. JEAN-MARC LEROUX

2017 – 2018

Jean-Marc Leroux a une formation de pharmacien-biologiste. Docteur es-Sciences Pharmaceutiques, Jean-Marc a été successivement interne des hôpitaux puis «General Manager» et «Chief Innovation Officer» à l'unité de développement de médicaments de Labcorp (Covance). Jean-Marc a plus de 20 années d'expérience aux différents postes clés des sociétés de recherche couvrant les activités pré-cliniques, cliniques et les services de laboratoires centraux.

DR. CARMELO BISOGNANO

2017 – 2018

Carmelo Bisognano est titulaire d'un PhD des Facultés de Médecine et des Sciences de l'Université de Genève. Il a travaillé en tant que consultant en biotechnologies pour l'Etat de Genève. Il a fondé et dirigé plusieurs sociétés dont EasyMed Services Inc (EZM:CN), et a également été l'artisan du pôle design de Renens, du laboratoire participatif UniverCité et a contribué à la venue de MassChallenge en Suisse en devenant par la suite son premier managing director.

DR. YANN DEAN

2017 – 2019

Yann Dean est diplômé de l'Université de Médecine de Cardiff, GB. Il a été post-doctorant à Serono dans le département d'immunologie au centre R&D de Genève avant de rejoindre NovImmune SA, une société de biotechnologie établie à Genève. Il a développé plusieurs anticorps thérapeutiques depuis les premières étapes de développement jusqu'au stade clinique de phase 2a. Durant cette période, il a acquis une solide expérience dans la gestion de programmes de découverte et de développement de médicaments. Yann a un esprit entrepreneurial. Il est le fondateur d'une start-up de biotechnologie et assume depuis 2012 des responsabilités croissantes à la Fondation Eclosion.

MARLENE BON

2014 – 2021

Marlene Bon est titulaire d'un brevet de Technicienne Supérieure en Comptabilité et Gestion. Elle a exercé son métier au sein d'une fiduciaire avant de rejoindre et de participer au développement d'une PME genevoise en assurant le suivi administratif, comptable et financier. Marlene a rejoint la Fondation Eclosion en juin 2014, en qualité d'assistante administrative.

DJENEBOU KASSE

2019 – 2020

Djenebou Kasse a rejoint la Fondation Eclosion en septembre 2019 en qualité d'assistante administrative. Elle est titulaire d'un MBA et après avoir obtenu son diplôme, elle s'est envolée pour les États-Unis et le Canada pour perfectionner son anglais.

FRANCISCO ORELLANA

2017 – 2018

Francisco Orellana est diplômé en comptabilité et finance de l'Université de Lancaster, GB, et titulaire d'un EMBA de l'IE Business School (Madrid). Il a commencé sa carrière chez Ernst & Young où il a conduit des missions d'audit et de conseil financier. Francisco a plus de 15 années d'expérience dans l'assistance financière aux entreprises (Mexique, USA, Canada et Suisse). Il a collaboré les dix dernières années avec des start-up dans le secteur de la santé et a participé à plusieurs opérations de fusions et acquisitions.

PHILIPPE STEINMANN

2020 – 2021

Exigent et passionné, Philippe Steinmann a une large expérience dans différents domaines tels que la gestion de situations complexes et de crises, la conduite de négociations et de médiations, le «turnaround management» ou encore la gestion de mandats spéciaux à large spectre. Il enseigne la gestion et communication de crise dans différents cursus au sein des hautes écoles et universités.

SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS

Les sociétés et projets développés par les entrepreneurs et soutenus par la Fondation Eclosion depuis sa création couvrent une partie de la chaîne de valeur du développement de médicaments.

Jalons de la création de valeur

1

2

3

4

RECHERCHE



- Identification et validation de la cible thérapeutique

DEVELOPPEMENT PRÉCLINIQUE ET CONFIRMATION



- Mise au point et optimisation du candidat médicament



- Preuve de concept préclinique et études de pharmacologie-toxicologie BPL* chez l'animal

5

6

7

8

DEVELOPPEMENT CLINIQUE ET CONFIRMATION



- Développement du processus de fabrication du médicament et production des lots cliniques



- Dossier réglementaire et premier essai sur l'homme, chez le volontaire sain (Phase 1)



- Preuve de concept et développement préclinique nécessaire au démarrage de la Phase 1

Processus de soutien

Les sociétés et projets actifs dans le développement de médicaments, qui représentent la majorité des projets soutenus, couvraient une très large partie de la chaîne de valeur. Les projets et sociétés orientés dans le domaine de la thérapeutique en phase de construction à la Fondation Eclosion (étape C) étaient aux stades les plus précoces de ce processus: identification ou de validation de la cible thérapeutique, de la mise au point ou de l'optimisation du candidat médicament ou encore phase de preuve de concept expérimentale pharmacologique (études non réglementaires).

Ce stade de recherche est critique pour entrer en phase préclinique réglementaire. Cette dernière consiste, lors de la phase I, à démontrer le rapport bénéfice/risque du médicament à l'aide d'études pharmacologiques et toxicologiques selon les normes BPL* et lors de la phase II, à fabriquer les lots de médicaments selon les normes BPL* destinés au premier essai clinique chez l'homme.

*BPL

Les « Bonnes Pratiques de Laboratoire », traduction de Good Laboratory Practice (GLP), se définissent comme une démarche de qualité basée sur des principes visant à assurer une qualité optimale au sein du laboratoire. Elles s'appliquent notamment dans le domaine pharmaceutique.

**BPF

Les « Bonnes Pratiques de Fabrication », traduction de Good Manufacturing Practices (GMP), désignent un gage de qualité appliqué à la fabrication de médicaments à usage humain ou vétérinaire.

Elles garantissent une fabrication et un contrôle cohérent des produits, selon les normes de qualité adaptées à leur emploi et requises par l'autorisation de mise sur le marché. Les BPF ont pour objectif de:

- Limiter les risques de contamination des produits par un autre produit, ou un contaminant interne et externe;
- Limiter les risques de confusion notamment au niveau des étiquetages et de l'identification des composants.

Les phases de développement clinique d'un médicament



PHASE 1

Etude préliminaire à l'étude d'efficacité d'un médicament. Elle a lieu après la phase préclinique réglementaire. Il s'agit d'évaluer la tolérance et l'absence d'effets indésirables chez des sujets sains le plus souvent volontaires. Parfois, ces essais peuvent être proposés à des patients en impasse thérapeutique et pour lesquels le traitement étudié représente la seule chance de survie. Cette phase permet également d'étudier la cinétique et le métabolisme chez l'homme de la substance étudiée. Les groupes-cibles sont le plus souvent en nombre réduit (20 à 80 participants). Certains médicaments, dont on sait par nature qu'ils sont toxiques, comme par exemple les anticancéreux, peuvent ne pas faire l'objet d'une phase 1 et entrer directement en phase 2.



PHASE 2

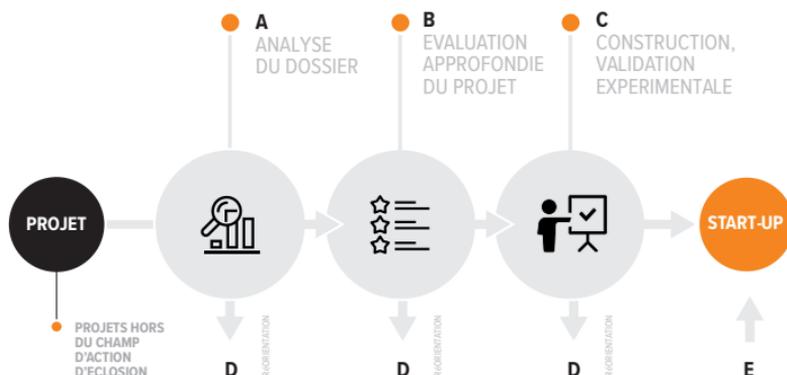
La phase 2 consiste à déterminer la dose optimale du médicament et ses éventuels effets indésirables sur un plus grand nombre d'individus que lors de la phase 1 (jusqu'à 500 sujets). Subdivisée en deux phases, 2a et 2b, la première estime l'efficacité de la molécule sur un nombre limité de malades (de 10 à 200), alors que la seconde détermine la dose thérapeutique de la molécule sur une plus grande échelle (de 100 à plus de 300 malades).



PHASE 3

La phase 3 est l'étude comparative d'efficacité proprement dite. Elle compare le traitement soit à un placebo, soit à un traitement de référence. Les groupes sont de taille importante, souvent plusieurs milliers de participants. Il s'agit de programmes extrêmement onéreux.

Le processus Eclosion



Etape A

Analyser les dossiers de demande de soutien
(1 à 3 mois)

Eclosion travaille avec des porteurs de projets innovants dans le domaine de la médecine humaine et détermine rapidement le potentiel de leur innovation. Elle estime les chances de succès à travers des processus complexes de développement spécifiques à cette industrie. Si le potentiel est avéré, le projet passe à l'étape B.

Etape B

Evaluer de manière approfondie des dossiers en vue d'une construction de projet
(3 mois)

Eclosion mobilise ses ressources pour analyser de manière plus détaillée le potentiel et les possibilités de développement en fonction de critères thérapeutiques, industriels, réglementaires et commerciaux. Cette phase, qui implique la participation de nombreux experts, se termine en cas de succès par un plan de développement réaliste qui permet d'atteindre l'objectif fixé.

Etape C

Construire des projets à travers la validation expérimentale de la technologie/produit
(18 mois)

Les porteurs du projet réalisent les premières étapes de «validation du principe thérapeutique» grâce aux ressources et équipements mis à leur disposition au sein de l'incubateur. En cas de succès des expériences, Eclosion soutient le lancement de la start-up.

Etape D

Orienter des projets non retenus en vue d'un soutien immédiat

Quelle que soit l'étape à laquelle un projet atteint ses limites de développement, la Fondation Eclosion a toujours essayé de mettre les porteurs du projet en rapport avec d'autres groupes susceptibles de contribuer au futur du projet.

Type E

Soutenir des sociétés en développement

Des projets/sociétés n'ayant pas suivi l'entier du processus Eclosion sont accueillis afin de soutenir leur croissance dans le cadre de la Fondation Eclosion.

Les offres de la Fondation Ecllosion

Outre les savoir-faire mobilisés par la direction de la Fondation et les ressources financières nécessaires à la conduite d'expérimentations propres à mieux positionner le développement des innovations, la Fondation Ecllosion a également mis à la disposition des entrepreneurs une infrastructure de biotechnologie de plus de 1'000 m² distribuée ainsi: un tiers destiné à des laboratoires équipés et des plateformes techniques permettant de tester les applications potentielles de leurs découvertes ou de valider expérimentalement leurs concepts innovants, un tiers composé de bureaux servant à héberger les entrepreneurs et enfin un tiers dédié à un espace de vie commun.

La Fondation Ecllosion s'est également impliquée dans l'initiative Geneus, un espace cogéré avec la Fondation Genevoise pour l'Innovation Technologique (FONGIT) et l'EPFL Innovation Park (EIP), destiné aux entrepreneurs à un stade de pré-incubation ; de l'idée jusqu'à un concept abouti pouvant être rapidement commercialisé ou financé par des investisseurs dans le cas d'innovation à courte chaîne de valeur ou poursuivi au sein des incubateurs Ecllosion ou la FONGIT dans le cas d'innovations à plus longue chaîne de valeur comme dans le cas de développement de médicaments, (domaine thérapeutique) ou de dispositif médicaux (domaine medtech).

La Fondation Ecllosion mettait à la disposition des entrepreneurs les savoir-faire, les ressources financières et les infrastructures nécessaires pour effectuer le délicat passage de l'idée, avec les premières preuves de concept, à celui des applications.

Prestations de la Fondation Eclosion

Trois types de contrats principaux sont utilisés par la Fondation pour soutenir les entrepreneurs en sciences de la vie :

- **Convention d'incubation Hébergement :**
En cas d'atteinte des critères de succès, le montant correspondant au loyer des surfaces occupées pendant la période d'incubation est converti en une créance remboursable à 5 ans.
- **Convention d'incubation Financement :**
En cas d'atteinte des critères de succès, le montant des financements engagés par la Fondation pendant la période d'incubation est converti en une créance remboursable à 5 ans.
- **Prestation de services Hébergement :**
Les sociétés qui sortent de leur période d'incubation peuvent rester dans l'incubateur si elles le souhaitent moyennant un loyer. Des sociétés n'ayant pas été préalablement incubées par Eclosion peuvent néanmoins bénéficier des services de la Fondation et notamment de ses infrastructures, moyennant un loyer.



La Fondation Eclosion a joué un rôle central dans l'écosystème genevois des sciences de la vie

La Fondation Eclosion a soutenu de nombreuses sociétés actives dans les domaines du développement de la thérapeutique (Adiposs, Abologix, Calypso, DCT, Im-muthes, Kriya Biosciences et MPC), du diagnostic (Endo-telix et Vesta Bioscience), des technologies médicales medtech (Kylane Laboratoires, Kyls et Pharmotech), de services (Flo Guilhot) ou dans d'autres domaines de la santé (Vaccine Formulation Institute, PhytoXtract et MesenFlow Technologies).

Ces start-up ont été hébergées au sein de l'incubateur de la Fondation et ont contribué collectivement à la création d'un véritable écosystème genevois des sciences de la vie.

La Fondation Eclosion a offert une palette de services allant du financement de projets novateurs à l'hébergement et de l'accompagnement au coaching des porteurs de projets. La Fondation a couvert aussi bien les domaines thérapeutiques, diagnostics, la medtech, les plateformes technologiques et les services spécialisés. En 2020, l'évaluation de nouveaux projets a été faite en tenant compte de la décision de l'Etat de Genève de transférer en 2021 les activités des sciences de la vie vers la FONGIT. Par conséquent, seuls les projets de qualité pouvant atteindre des jalons de création de valeur à fin 2020 ont été soutenus.

Les projets soutenus par la Fondation sont prometteurs, particulièrement dans la recherche de nouveaux médicaments, car les produits en développement présentent des modes d'action innovants, souvent inédits dans leur catégorie, comblant ainsi des besoins médicaux non satisfaits pour traiter des maladies graves, ou également dans le domaine du diagnostic, des produits permettront d'éviter de nombreux décès.

RÉTROSPECTIVE 2017 – 2020



Résultats 2017

L'évaluation de projets et la construction de start-up ont été soutenues en 2017. Au total, **50 nouveaux projets** sont entrés dans le processus d'évaluation de la Fondation Eclosion; **42% de ces projets étaient issus de la recherche académique**, le restant provenant d'initiatives privées. S'agissant de l'origine géographique de ces projets évalués, **82% des projets provenaient de Suisse**. A noter qu'en 2017, 6 des 7 projets soutenus financièrement par la Fondation Eclosion étaient des projets académiques genevois: 4 de la faculté de médecine et 2 de la faculté des sciences, respectivement de la section des sciences pharmaceutiques.

En 2017, le nombre de projets issus de la medtech a encore progressé par rapport aux années précédentes et représente la majorité, soit 30% des projets nouvellement évalués. Les projets de la biotech thérapeutique de plateforme et de services se trouvaient à égalité à 20% chacun et seulement 10% des projets évalués en 2017 concernaient le «diagnostic».

En 2017, la Fondation Eclosion a traité un total de **90** dossiers dont :

27

concernaient des projets/start-up déjà sous contrat avec la Fondation :

7 prestations de services Hébergement

12 contrats d'incubation Hébergement

8 contrats d'incubation Financement

50

concernaient des nouveaux projets/start-up :

33 projets analysés n'ont pas été sélectionnés en raison par exemple d'un manque de maturité ;

12 projets ont atteint la deuxième phase du processus (B) qui consiste à valider l'approche scientifique et aider l'entrepreneur à structurer et à documenter le potentiel et ses ambitions par rapport à sa technologie.

3 sont entrés « en construction » (C), stade où les chercheurs, Eclosion et son réseau, confirmant le potentiel scientifique et de marché de ces projets, cherchent à réunir les conditions nécessaires au succès d'une telle entreprise. Ces efforts consistent à :

- Valider les hypothèses de travail à travers un complément d'expériences effectuées en partenariat avec des membres du réseau d'Eclosion;
- Consolider le plan de développement / le portefeuille de produits en apportant d'autres savoir-faire complémentaires à celui des entrepreneurs;
- Assembler/consolider le portefeuille de propriété intellectuelle pour que la société ait une chance dans son positionnement compétitif.

1 projet a été réorienté (D) vers des partenaires

1 projet est entré directement au stade de «pépinière» (E)

13

Projets additionnels traités dans le cadre de l'initiative Geneus

Résultats 2018

L'évaluation de projets et la construction de start-up ont été soutenues en 2018. Au total, **54 nouveaux projets** sont entrés dans le processus d'évaluation d'Eclosion; près de **56% de ces projets étaient issus de la recherche académique**, le restant provenant d'initiatives privées. Pour ce qui est de l'origine géographique de ces projets, **82% des projets évalués provenaient de Suisse**.

En 2018, le nombre de projets **Thérapeutiques** a progressé par rapport à 2017; il représente à nouveau la majorité des projets nouvellement évalués, soit **près d'un tiers**. Les projets qui concernaient le développement de dispositif médicaux dit 'medtech', ont représenté 22% des projets nouvellement évalués suivis des projets de plateforme (20%) et de diagnostique (15%). Seulement 11% des projets évalués en 2018 concernaient le 'Service'.

En 2018, la Fondation Eclosion a traité un total de **87** dossiers dont :

19

concernaient des projets/start-up déjà sous contrat avec la Fondation ;

11 prestations de services Hébergement

3 contrats d'incubation Hébergement

5 contrats d'incubation Financement

54

concernaient des nouveaux projets/start-up ;

23 ont été analysés et n'ont pas été poursuivis (A) pour différentes raisons dont par exemple le manque de maturité

15 ont atteint la deuxième phase du processus (B) qui consiste à valider l'approche scientifique et aider l'en-

trepreneur à structurer et documenter le potentiel et ses ambitions par rapport à sa technologie

2 sont entrés « en construction » (C) stade où les chercheurs, Eclosion et son réseau, confirmant le potentiel scientifique et de marché de ces projets, cherchent à réunir les conditions nécessaires au succès d'une telle entreprise.

Ces efforts consistent à :

- Valider les hypothèses de travail à travers un complément d'expériences effectuées en partenariat avec des membres du réseau d'Eclosion
- Consolider le plan de développement/le portefeuille de produits en apportant d'autres savoir-faire complémentaires à celui des entrepreneurs
- Assembler/consolider le portefeuille de propriété intellectuelle pour que la société ait une chance dans son positionnement compétitif.

11 projets ont été réorientés (D) vers des partenaires

3 projets sont entrés directement au stade de « pépinière » (E)

14

projets additionnels sont traités dans le cadre de l'initiative Geneus. Il s'agit de projets issus de l'Université de Genève, notamment qui progressent lentement depuis les premières évaluations A/B jusqu'à la phase C.

Résultats 2019

L'évaluation de nouveaux projets en 2019 a été en grande partie traitée grâce à l'initiative Geneus, ce qui a permis de cerner 29 projets issus des sciences de la vie. Sur ces 29 projets, 10 projets ont été dans la cible de projets pouvant être soutenus par la Fondation Ecllosion.

60% de ces projets était des projets issus de la recherche universitaire et **40%** issus de démarches privées;

40% des projets évalués étaient des projets Pharma/Biotech;

40% des projets évalués étaient des projets medtech;

20% des projets évalués étaient des projets du domaine Cosmétique;

En 2019, la Fondation Ecllosion a traité un total de 32 dossiers dont :

24

concernaient des projets/start-up déjà sous contrat avec la Fondation ;

11 prestations de services Hébergement

5 contrats d'incubation Hébergement

8 contrats d'incubation Financement

5 de ces 24 projets sont entrés en incubation en 2019.

10

concernaient des nouveaux projets/start-up ;

5 ont été analysés et n'ont pas été poursuivis pour différentes raisons comme par exemple le manque de maturité

5 projets ont été analysés en profondeur afin de valider la maturité scientifique du projet et l'engagement de l'entrepreneur à créer une start-up.

Résultats 2020

En raison du transfert dès 2021 des activités de soutien aux projets et sociétés du domaine des sciences de la vie de la Fondation Ecllosion à la FONGIT, en 2020 les évaluations de projets se sont limitées au jalon de création de valeur atteignables à fin 2020 et n'avaient donc plus pour but de maintenir et d'alimenter un portefeuille de projets au-delà de 2021.

8 projets ont toutefois pu être évalués avant le transfert des activités vers la FONGIT et avant la crise sanitaire de la COVID-19.

7

nouveaux projets ont été soutenus.

Sur la base des recommandations du Conseil scientifique et économique, le Conseil de fondation a accepté de soutenir 7 projets :

5 projets étaient issus de la recherche universitaire et 2 issus de démarches privées.

4 des 7 projets évalués sont entrés en incubation en 2020 et concernaient de nouveaux projets.

5 projets évalués étaient des projets Pharma/Biotech.

2 projets évalués étaient des projets Medtech.

29

En 2020, la Fondation Ecllosion a traité un total de 33 dossiers dont 29 concernaient des projets/start-up déjà sous contrat avec la Fondation :

13 contrats de prestations de services Hébergement.

6 contrats d'incubation Hébergement.

10 contrats d'incubation Financement.

RÉSULTATS 2021



Zoom sur le portefeuille de projets et start-up 2021 de la Fondation Eclosion

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19. Bien que ralenti par cette crise, le développement des projets n'a pas été impacté de façon majeure. Cependant, certains jalons de création de valeur ont subi un décalage de quelques mois sur le premier semestre 2021 en raison de la fermeture

de certains laboratoires imposée par les autorités. C'est pourquoi la Fondation a prolongé le contrat d'incubation de 7 projets jusqu'à la fin du premier semestre 2021, sans nouvel apport financier (utilisation des budgets octroyés par le dernier contrat de prestations).

Il s'agit des projets des sociétés suivantes :



ADIPOSS SA



ABOLOGIX SÀRL



ENDOTELIX DIAGNOSTICS SÀRL



KRIYABIO SA

KYLYS

KYLYS SÀRL



MPC THERAPEUTICS SA



INSTITUT DE FORMATION
DES VACCINS (CH) SA

Adiposs SA



Adiposs développe ImageBAT, un agent de contraste dédié à l'imagerie médicale de tomodensitométrie pour la détection précoce de la cachexie.

La cachexie est une perte de poids involontaire caractérisée principalement par une perte musculaire et des changements métaboliques. C'est une complication fréquente des maladies chroniques comme le cancer, la broncho-pneumopathie chronique obstructive, le VIH/Sida, la polyarthrite rhumatoïde, l'insuffisance cardiaque et l'insuffisance rénale.

La cachexie est responsable de la mortalité d'environ un tiers des patients atteints de cancer.

Aujourd'hui, il n'existe pas de diagnostic précoce fiable de la cachexie.

Points Forts

- Premier diagnostic précoce de la cachexie avec une protection IP forte.
- Peut-être utilisé dans tous les hôpitaux du monde.
- Marché important avec des millions de patients.

Technologie – Savoir-Faire

- ImageBAT détecte la modification des tissus adipeux (BAT).
- La modification des tissus adipeux est caractéristique de la cachexie précoce et se produit avant la perte de poids et des muscles.

Faits Marquants 2021/2022

- Acceptation en incubation à la FONGIT et prêt FIF;
- Clôture de la levée de fond pré-série A 1.8 MCHF;
- Top 100 Swiss start-up award 2021.

Objectifs

- Court terme: finalisation de la fabrication du produit pour la clinique phase 1
- Démarrage de la clinique phase 1 Q2 2022
- Moyen terme : réunir un fond de 5 millions de francs et effectuer avec succès l'essai clinique de phase II d'ici 2023

Abologix

abologiX
Cancer Therapeutics

ABOLOGIX développe une nouvelle thérapie (anticorps monoclonal) pour le traitement de certains lymphomes (cancers des globules blancs du sang).

La plupart des lymphomes récidivent après un premier traitement. Le produit d'ABOLOGIX, avec le nom de H-225, cible le traitement des patients qui deviennent résistants aux premiers traitements.

Points Forts

- Disponibilité d'un biomarqueur pour identifier les patients qui peuvent bénéficier de cette nouvelle thérapie.
- Mécanisme d'action bien étudié : H225 bloque la protéine JAM-C (Junction Adhésion Molécule C).

Technologie – Savoir-Faire

Plus de 40 articles scientifiques ont montré que le blocage de la protéine JAM-C peut arrêter la progression de certains lymphomes.

Faits Marquants 2021/2022

- Projet Innosuisse avec les HUG en cours
- Initiation de la Preuve de Concept (POC) avec l'anticorps humanisé H225
- Vainqueur du stade III Venture Kick (150'000 CHF)
- Acceptation en préincubation à la Fongit

Objectifs

- Financement serie A d'environ 2 M € (2022)

Endotelix Diagnostics Sàrl



Endotelix développe Endo-APS: une solution de diagnostic pour une maladie auto-immune : le syndrome des anticorps anti-phospholipides. Cette solution est basée sur un test rapide (LFA) Point-of-Care ainsi qu'un examen ELISA pour les laboratoires.

Les femmes enceintes présentent un risque de 52% de perdre leur enfant durant les deux premiers trimestres si elles sont positives à cette maladie qui possède la même prévalence que la toxoplasmose ou la trisomie 21.

Aujourd'hui, il n'existe aucun test rapide «Point-of-Care» (point de service) pour ce syndrome. De plus, la sensibilité des tests actuels ne dépasse pas 40%.

Points Forts

- Facile à utiliser et diagnostic rapide
- Aucun équipement supplémentaire requis
- Haute sensibilité et spécificité

Technologie – Savoir-Faire

Endotelix a pu identifier l'épitope (cible) de l'anticorps antiphospholipide pathogène en se basant sur leur polarité (forme) et non sur leur séquence (nature et ordre chimique), ce qui permet, en ciblant le produit sur l'épitope, d'augmenter l'affinité entre le produit et sa cible et d'obtenir ainsi un résultat final après le premier test. En outre, le diagnostic ne doit plus être effectué en laboratoire mais peut être réalisé par le médecin consulté in situ (Point of Care), avec un résultat disponible en 20 minutes, obtenu à l'aide d'un outil de diagnostic (Lateral Flow Assay, LFA) similaire à celui d'un test de grossesse.

Faits Marquants 2021/2022

- Acceptation à la FONGIT en pré-incubation
- Technologie ELISA RUO et Hospitalier développée avec succès
- Processus réglementaire en cours pour le marquage CE et l'approbation de SwissMedic
- Développement de la technologie «Gold Chip» pour le diagnostic «point of care», en cours de validation

Objectifs

- Mise sur le marché du ELISA RUO
- Obtention marquage CE pour ELISA Hospitalier
- Validation technologie Gold Chip

Kriyabio SA



KriyaBio propose des solutions innovantes d'administration de médicaments basées sur son agent de perméation KB01. La possibilité de remplacer l'injection intra-vitréenne actuelle de produits biologiques par des gouttes ophtalmiques représente un changement majeur dans le traitement de la DMLA ou dégénérescence maculaire. Elle représente une amélioration considérable de la sécurité des patients, de l'observance du traitement par les patients et une réduction importante des coûts des soins de santé.

Points Forts

- La prévention des complications dues aux injections intravitréennes telles que l'hémorragie du vitré, l'uvéïte, l'endophtalmie, le décollement de la rétine.
- La réduction pour les patients du choc émotionnel et physique causé par une cécité
- Marché potentiel important avec des millions de patients
- Une technologie de plate-forme qui peut être utilisée pour formuler différents principes actifs

Technologie – Savoir-Faire

L'agent de perméation KB01 de Kriyabio est un modulateur de jonction étanche intelligent capable de faciliter une meilleure absorption des thérapies coadministrées

Faits Marquants 2021/2022

- Preuve de concept in vitro obtenue
- Toxicité préliminaire en cours

Objectifs

- Dossier préclinique 2022
- Recherche de fonds pour soutenir les études précliniques

Kylys Sàrl

KYLYS

Kylys développe des nouveaux biopolymères protégés par un brevet déposé par l'Université de Genève.

La société Kylys est active dans la recherche et le développement de molécules à usage médical et cosmétique, en particulier à base d'acide hyaluronique (HA).

Le HA est un polysaccharide existant naturellement dans notre corps, jouant un rôle crucial en donnant du volume à la peau et de l'élasticité aux articulations.

Points Forts

- Vastes marchés dans le secteur de l'esthétique et de la rhumatologie
- Technologie unique de gels micro-structurants
- Traitements précis et durables
- Preuves de concepts sur modèles murins et sur du tissu humain
- IP solide, brevet US délivré

Technologie – Savoir-Faire

HA Pearls est une famille de nouveaux biopolymères brevetée. Très facilement injectable, viscosité et consistance ajustable, résistance à une dégradation rapide.

Faits Marquants 2021/2022

- Développement de produits pour la chirurgie esthétique et reconstructive avec le support Innosuisse
- Obtention du support FONGIT : préincubation en 2021 et incubation en 2022
- Renforcement du pipeline par des collaborations avec des petites, moyennes et grosses entreprises

Objectifs

- Court terme (2022) : Levée de fond (1er tour)
- Court terme (2022) : Production à large échelle de lot pour étude préclinique et clinique
- Court terme (2022) : Mise en place d'un système de qualité

MPC Therapeutics SA



MPC Therapeutics développe un composé "first-in-class" qui inhibe un transporteur mitochondrial pour traiter un éventail potentiellement large de maladies.

Aujourd'hui, la priorité est donnée aux thérapies cellulaires et à la vaccinothérapie.

Points Forts

- Accès rapide à un marché de taille très importante
- Composé "first-in-class"
- Relais de croissance dans d'autres indications

Technologie – Savoir-Faire

- L'équipe combine une expertise unique dans les domaines de la chimie médicinale, du métabolisme cellulaire et l'immunothérapie.
- MPC Therapeutics dispose de deux composés "leads" avec des effets significatifs dans des modèles en immunothérapie.
- La société développe également une plateforme pour "screeener" de nouveaux transporteurs mitochondriaux qui représentent des cibles thérapeutiques inexploitées.

Faits Marquants 2021/2022

- Partenariat avec le laboratoire du professeur Denis Migliorini, de l'UNIGE, expert en thérapies cellulaires
- Réalisation d'une preuve de concept démontrant l'effet des molécules sur des cellules humaines
- Dépôt d'une demande de brevet de «composition de matière» protégeant la famille de petites molécules

Objectifs

- Lever entre 600 000 et 800 000 francs pour faire avancer le projet jusqu'au essais cliniques
- Nouer au moins un partenariat avec un industriel pour réaliser les essais cliniques dans les thérapies cellulaires en 2023
- En 2023, réaliser une Série A pour financer une étude clinique et réaliser des preuves de concept dans d'autres indications en médecine régénérative

Institut de formation des vaccins SA



Le Vaccine Formulation Institute (VFI) est une société à but non lucratif qui propose en accès libre des adjuvants et une expertise dans le domaine de la formulation des vaccins. Son objectif est de venir en aide aux partenaires académiques, gouvernementaux et industriels et permettre aux pays en voie de développement d'accélérer le développement de vaccins.

VFI a été créé en 2012, sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé, pour répondre au besoin de la communauté vaccinale d'accéder à plus d'expertise dans le domaine des adjuvants et de la formulation vaccinale.

Points Forts

- Equipe pluridisciplinaire aux expertises croisées
- Réseau international
- Modèle basé sur le partage des données et l'accès libre aux technologies

Technologie – Savoir-Faire

VFI travaille sur de nombreux systèmes adjuvants (émulsions, liposomes et autres) et les développe dans le but de les mettre à disposition de l'ensemble de la communauté vaccinale avec des conditions d'accès favorables et les plus larges possibles.

Faits Marquants 2021

- Extension de VFI et déménagement dans les locaux de Plan-les-Ouates
- Le CEPI récompense VIDO et VFI pour le développement du vaccin contre les variants COVID-19
- Résultats positifs de la phase 1 du COVAC-2, un vaccin à base de sous-unités de COVID-19
- VFI a évalué de nombreux candidats vaccins et continue de le faire en combinaison avec ses technologies adjuvantes pour le vaccin COVID-19



CONCLUSION

Le succès des projets soutenus par la Fondation Ecllosion

Sur les 21 projets financés par la Fondation entre 2017 et 2021, 11 ont atteint les objectifs tels que définis dans la convention d'incubation. Ce taux de succès est excellent dans la mesure où plus de la moitié des projets dans le domaine des sciences de la vie au stade précoce s'arrêtent avant même de démarrer les études précliniques.

4 projets ont été définitivement abandonnés car les critères de succès n'ont pas été atteints et les porteurs de projets ont renoncé à créer une start-up. Cependant, il est réjouissant de constater que toutes les start-up sont encore en activité et 6 projets sont toujours en cours.

Implantation dans l'écosystème start-up et science de la vie suisse

La majorité des start-up est en bonne progression pour attirer de nouvelles sources de financement et s'est bien intégrée au sein de l'écosystème genevois. En septembre 2021, plus de 60 personnes travaillaient dans les projets/start-up soutenues par la Fondation dont certaines grâce à des financements de bourses InnoSuisse.

L'excellente collaboration avec la FONGIT a permis d'assurer la continuité du soutien aux start-up dans le domaine des sciences de la vie dans le canton de Genève. En 2021, la FONGIT a accueilli en pré-incubation et en incubation 5 start-up soutenues par Ecllosion. Les autres start-up ont atteint leur seuil de rentabilité ou sont parvenues à un niveau de maturité suffisant pour ne plus faire appel au soutien de la FONGIT.

Les start-up et porteurs de projets soutenus par Ecllosion ont reçu de la part de différents acteurs suisses, tels qu'InnoSuisse, Venture Kick, des nombreux prix et des bourses, preuve de l'excellence de la recherche et du potentiel de ces projets. Les porteurs de projets et start-up ont pu bénéficier de fonds non dilutifs (par des fondations), des prêts convertibles des investissements de business angels ou d'investisseurs privés de plus de 5 millions de francs.

Activités de la Fondation Ecllosion 2022

En 2022, le Conseil de fondation de la fondation Ecllosion a contribué à préparer le processus de dissolution, notamment en trouvant un repreneur pour le bail commercial permettant d'assurer une continuité avec les sociétés implantées dans l'incubateur et en organisant toutes les démarches administratives nécessaires. Il a également soutenu le Département de l'économie et de l'emploi dans la finalisation du projet de loi relatif à la dissolution de la Fondation Ecllosion.

Accompagnement des start-up actives dans le domaine des sciences de la vie

La Fongit assure l'accompagnement des start-up issues du domaine des sciences de la vie et la continuité de plus de 6 start-up issues de la Fondation Ecllosion. Par ailleurs, le Conseil de fondation de la Fondation Ecllosion a également réglé tous les aspects liés au transfert des créances de la fondation à la Fongit Cette dernière assurera le suivi du paiement des créances. Une convention entre l'Etat de Genève, la Fongit et la Fondation Ecllosion a été établie pour assurer le suivi des créances.

ÉTATS FINANCIERS

Exercice 2021

Fondation Eclosion

Bilan au 31 décembre
(en francs suisses)

ACTIF	Notes dans l'annexe	2021	2020
Actif circulant			
Trésorerie			
Caisse		1'574	235
Compte vostro Etat de Genève		353'764	1'770'670
		<u>355'338</u>	<u>1'770'905</u>
Autres créances à court terme			
Débiteurs divers		224'150	131'957
Créances nettes sur startups	1.1	1'667'829	794'716
		<u>1'891'979</u>	<u>926'673</u>
Actifs de régularisation			
Compte de régularisation actif		0	0
Total de l'actif circulant		<u>2'247'317</u>	<u>2'697'578</u>
Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles		1'506'277	1'521'640
Amortissement cumulé		-1'456'058	-1'403'985
Subvention d'équipement (nette d'amortissement)		-34'219	-117'654
Immobilisation corporelles nettes	1.2	<u>16'000</u>	<u>0</u>
Immobilisations financières			
Dépôts de garantie	1.6	62'668	62'662
Total de l'actif immobilisé		<u>62'668</u>	<u>62'662</u>
Total de l'actif		<u>2'325'985</u>	<u>2'760'240</u>

Fondation Ecllosion

Bilan au 31 décembre (en francs suisses)

PASSIF	Notes dans l'annexe	2021	2020
Capitaux étrangers			
Dettes à court terme			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4'479	224'407
		4'479	224'407
Autres capitaux étrangers			
Compte de régularisation passif et engagements startups	1.9	138'492	614'122
Indemnité à restituer à l'échéance du contrat de prestation	2.2	138'581	583'347
		277'073	1'197'470
Autres passifs et provisions			
Revenus différés (financements startups convertis en créances)	1.1	1'603'547	792'571
Provisions	1.10	200'000	200'000
		1'803'547	992'571
Total des capitaux étrangers		2'085'099	2'414'447
Capitaux propres			
Capital de dotation	1.4	144'623	144'623
Résultat reporté		201'170	6'722
Part de la subvention non dépensée sur la période du contrat 2017-2020	2.2	0	198'520
Résultat de l'exercice	2.2	-104'907	-4'072
Total capitaux propres		240'885	345'793
Total du passif		2'325'985	2'760'240

Fondation Ecllosion



Compte de résultat pour l'exercice
clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)

	Notes dans l'annexe	2021	2020
Produits d'exploitation			
Indemnité monétaire de fonctionnement		0	1'470'150
Produit différé - Indemnité monétaire d'investissement	1.2	74'255	76'667
Refacturations startups		333'250	408'745
Produits divers		23'911	88'251
Produits d'exploitation		431'415	2'043'813
Charges d'exploitation			
Frais de gestion incubateur et projets	2.1	-124'794	-401'085
Frais sur projets		53'840	-1'084'354
Frais d'infrastructure		-365'716	-483'671
Frais de fonctionnement partagés		-137'797	-124'527
Autres charges		-16'073	-251'750
Charges d'exploitation		-590'540	-2'345'387
Résultat d'exploitation		-159'124	-301'574
Résultat financier		-16	-5'002
Résultat d'exploitation courant		-159'141	-306'576
Résultat sur exercice antérieur		54'234	290'286
Résultat net avant restitution à l'Etat de Genève		-104'907	-16'289
Variation de Indemnité de fonctionnement à restituer à l'Etat de Genève	2.2	0	12'217
Résultat net après restitution à l'Etat de Genève		-104'907	-4'072

Fondation Eclosion



**Tableau des flux de trésorerie pour
l'exercice clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)**

	2021	2020
Résultat net après restitution à l'Etat de Genève	-104'907	-4'072
A ajouter ou déduire:		
Dotation aux amortissements, nette du produit différé d'équipement	5'356	0
Dissolution de provision sur créances	0	0
Variations des besoins en fonds de roulement		
(Augmentation) / diminution des débiteurs divers	-92'193	-32'877
(Augmentation) / diminution des comptes de régularisation actif	0	0
(Augmentation) / diminution des autres créances à court terme	0	84'669
Augmentation / (diminution) des dettes à court terme	-219'927	136'322
Augmentation / (diminution) des comptes de régularisation passif	-475'631	74'476
Augmentation / (diminution) du bénéfice restituable à l'Etat de Genève	-444'766	-12'217
Augmentation / (diminution) des provisions	0	200'000
Emploi net de trésorerie des activités d'exploitation	-1'332'069	446'300
Acquisitions d'actifs corporels	-21'356	0
Désinvestissement	0	0
(Augmentation) / diminution des immobilisations financières	-6	-6
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-21'362	-6
Remboursement des créances de startups	0	0
Attributions aux produits différés sur créances start-up	810'976	163'811
Attributions / (Dissolution) provision pour pertes sur créances start-up	0	0
(+) / - créances brutes start-up	-873'113	-452'472
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-62'137	-288'661
Variation nette de la trésorerie	-1'415'567	157'633
Cette variation de trésorerie s'explique par ailleurs comme suit:		
État au 1er janvier	1'770'905	1'613'273
État au 31 décembre (hors compte bancaire projet)	355'338	1'770'905
Variation nette de la trésorerie	-1'415'567	157'633

Fondation Eclosion



Tableau de variation des capitaux propres
clôturé au 31 décembre
(en francs suisses)

	Capital Social	Résultat reporté	Résultat de l'exercice	TOTAL
Balance au 31 décembre 2019	144'623	117'089	88'153	349'865
Affectation du résultat 2018		88'153	-88'153	0
Résultat de l'exercice 2019			-4'072	-4'072
Balance au 31 décembre 2020	144'623	205'242	-4'072	345'793
Affectation du résultat 2020		-4'072	4'072	0
Résultat de l'exercice 2021			-104'907	-104'907
Balance au 31 décembre 2021	144'623	201'170	-104'907	240'886



société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la

Fondation Ecllosion – Plan-les-Ouates

Dans le cadre du mandat que vous nous aviez confié, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la *Fondation Ecllosion* comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation du capital, l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la norme Swiss GAAP RPC 21, le rapport de performance constitue un élément des comptes annuels. Toutefois, les indications de ce rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle ordinaire de l'organe de révision.

Responsabilité de la Direction et du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application des principes de présentation des comptes ainsi que de la mise en place de principes d'évaluations adéquats.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des principes comptables, la vraisemblance des évaluations appliquées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC.



Membre d'EXPERTSuisse

rue agasse 45
case postale 6237
CH-1211 Genève 6

t. +41 22 737 89 89
f. +41 22 737 89 88
sfer@fiduster.ch



En outre, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse, aux articles de loi traitant de l'établissement et de de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, RIAF, LIPH, RIPH), aux directives étatiques genevoises et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Conformément à la directive transversale sur la présentation des états financiers, renvoyant à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO ainsi qu'à la Norme d'audit suisse 890, nous devons nous prononcer sur l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels tel que défini par le Conseil de fondation. Certains éléments du système de contrôle interne n'avaient pas encore été formalisés. Etant donné que la Fondation devrait être dissoute en 2022, les travaux liés à la formalisation des derniers éléments du système interne ont été suspendus. Nous avons ainsi constaté l'existence d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels pour les éléments documentés.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ce rapport annule et remplace celui émis en date du 28 mars 2022.

Genève, le 31 mars 2022

Société fiduciaire d'expertise
et de révision s.a.

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Andrew Helaconde
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Signature électronique qualifiée - Droit suisse

Antoine Pierroz
Expert-réviseur agréé

Annexe : états financiers 2021 (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe).





Fondation Eclosion

CAMPUS BIOTECH INNOVATION PARK

Espace Gènes
Avenue Sécheron 15
CH-1202 Genève

LABORATOIRES

Fondation Eclosion
Chemin des Aulx 14
CH-1228 Plan-les-Ouates

Tel.: +41 (0)22 880 10 10
info@eclosion.com
www.fondationeclosion.org